

SLIMANE BEDRANI[*] ET NACEUR BOURENANE[**]

L'expérience algérienne de planification : le cas de l'agriculture[*]**

Dès le lendemain de l'indépendance, et dans la continuité des objectifs proclamés au cours de la guerre de libération nationale, la planification est considérée comme le moyen privilégié et nécessaire pour promouvoir une croissance économique rapide, sinon un développement accéléré. La planification devait, au fur et à mesure, s'affiner et passer d'un stade plus ou moins indicatif à un stade où elle devenait parfaitement impérative. Dès 1966, l'Etat s'affirme comme le promoteur principal, sinon unique, des investissements et de l'organisation de l'économie et, dans la stratégie globale du développement pour la décennie 1967-1977, donne deux grandes orientations :

- "une industrialisation solide capable de jouer pleinement son rôle de multiplicateur d'emplois",
- "une agriculture restructurée et productive capable de répondre aux besoins alimentaires d'une population rapidement croissante"^[1].

La mise en oeuvre de cette stratégie a commencé par l'élaboration d'un plan triennal 1967-1969 qui était davantage l'addition d'un certain nombre de programmes et de projets considérés comme prioritaires qu'un plan dans son acception classique (cohérence dans les objectifs et les moyens, prise en compte coordonnés de l'ensemble des éléments économiques et sociaux, promulgation du plan en tant que loi).

L'expérience de planification a réellement commencé avec la préparation du premier plan quadriennal 1970-1973. Elle s'est continuée depuis avec l'élaboration et l'exécution d'un autre plan quadriennal (1974-1977) et de deux plans quinquennaux (1980 - 1984 et 1985 - 1989).

Malgré toute cette expérience, la planification algérienne reste encore très en deçà des normes moyennes d'une planification correcte.

En effet, si la planification consiste en l'atteinte d'objectifs fixés à l'avance - tout en admettant des écarts raisonnables par rapport à ces objectifs, écarts dus à l'action de facteurs imprévisibles – alors on peut dire que la planification algérienne a encore beaucoup de progrès à faire : les écarts entre objectifs et réalisations ont été toujours importants. C'est ce qu'on va tenter de montrer sur l'exemple de l'agriculture.

Les causes de la faiblesse de la planification sont aussi "nombreuses que complexes" pour reprendre un cliché facile et commode. Elles relèvent toutes, en dernière analyse, de l'insuffisante connaissance, par les "planificateurs" aux différents niveaux, du fonctionnement réel de la société, de l'économie et de l'environnement international.

1 - L'indice de la faiblesse de la planification : les écarts entre prévisions et réalisations

Depuis 1970, les plans algériens sont promulgués en tant que lois. Ils s'imposent donc à l'ensemble des agents économiques, des administrations et des institutions politiques, dans leurs objectifs et dans leurs moyens. On pourrait donc s'attendre à ce que les écarts entre objectifs et réalisations soient relativement faibles. Voyons ce qu'il en a été en matière de productions agricoles et d'investissements dans l'agriculture.

1. 1. La production agricole

Les prévisions pour les différents produits agricoles ne se sont presque jamais réalisées au cours des quinze dernières années, ainsi qu'on peut le constater dans les tableaux 1, 2, 3 et 4.

De façon générale, les niveaux de production et de rendement réalisés sont toujours inférieurs, et souvent de beaucoup, aux productions et rendements prévus au début des différents plans. La seule exception notable à ce qui vient d'être dit est la production totale de viande. Encore qu'il faille signaler les grands écarts existants entre prévisions et réalisations dans les différents types de viande.

Il semble que les écarts "prévisions-réalisations" les plus importants – et qui se répètent au cours des différents plans – concernent les productions végétales davantage que les productions animales. Est-ce parce que ces dernières sont moins soumises aux variations climatiques inter-annuelles ? Cela paraît vraisemblable dans la mesure où la production des viandes blanches ne dépend pas du tout de ces variations et dans la mesure où les productions bovines et ovines dépendent de plus en plus massivement des aliments du bétail importés.

1. 2. Les investissements

Pour l'ensemble de l'économie les taux de réalisations des investissements sont en général très insuffisants (cf. tableau n° 4).

Comme en matière de production, des écarts entre prévisions de dépenses et réalisations de dépenses en investissements dans l'agriculture s'avèrent importants, avec une tendance au creusement des écarts (cf. tableau 4).

Que l'on considère les investissements exécutés sur le budget public (concours budgétaires) ou ceux faits sur prêts aux entreprises, les écarts dépassent souvent 30 %.

Si on examine les investissements sur le plan physique, on constate le même phénomène (cf. tableau 6) mais de façon, semble-t-il, plus accentuée.

II - Essai d'explication des écarts

2. 1. La faiblesse des données chiffrées, signe de la méconnaissance des réalités agricoles

A vrai dire, la fiabilité des chiffres présentés dans les tableaux précédents est loin d'être certaine. Les statistiques les moins sûres concernent certainement la production agricole parce que les services concernés du Ministère de l'Agriculture n'ont jamais eu les moyens, ni peut-être la volonté, de mener les études nécessaires pour cerner de façon correcte les niveaux de production pour les différents produits agricoles.

La production de céréales est probablement celle qui est la moins mal connue grâce aux "enquêtes utilisation du sol et rendement blé-orge" réalisées notamment lors de la campagne agricole 1974-1975[2].

Pour l'ensemble des autres productions[3], c'est la bouteille à l'encre. Les services centraux du Ministère de l'Agriculture font des "estimations" sur la base des "estimations" de leurs services décentralisés (directions de l'Agriculture de Wilaya) sans qu'on sache sur quelles bases sont faites ces estimations.

Certes les productions du secteur agricole d'Etat sont un peu mieux connues du fait que ce secteur est davantage contrôlé par l'administration de l'agriculture. Mais d'une part cette connaissance demeure relativement limitée ("autoconsommation" importante, beaucoup de vente de récolte sur pied,...), d'autre part un grand nombre de productions agricoles demeurent majoritairement le fait du secteur privé (cf. tableau 7).

Si l'on considère les statistiques concernant les investissements (que ce soit sur le plan financier ou physique), elles sont presque aussi incertaines. Très souvent, les chiffres pour une même rubrique diffèrent selon les ministères : Ministère de l'Agriculture, du Plan ou des Finances. Mais encore arrive-t-il fréquemment que ces chiffres diffèrent d'un service à l'autre dans un même ministère.

L'analyse quantitative de l'agriculture algérienne et de la politique agricole est ainsi très malaisée à mener, d'autant plus qu'il est difficile d'obtenir une documentation diversifiée afin de recouper les sources pour tenter de choisir les "meilleures".

La faible fiabilité des données statistiques, leur insuffisance, sont le signe de la connaissance relativement sommaire des réalités de l'agriculture qu'ont les planificateurs en particulier et les preneurs de décisions de façon générale.

Si la connaissance quantitative des productions, des investissements, de la main-d'oeuvre, etc... est sommaire, plus sommaire encore est la connaissance des relations existant entre l'agriculture et les autres secteurs, entre les agriculteurs et les autres groupes sociaux, entre les différents groupes d'agriculteurs, entre certains groupes sociaux ruraux et certains groupes sociaux urbains,... bref toutes les relations qui expliquent les logiques diverses des divers individus et groupes dans leurs actes d'investissement, de production, de répartition et de consommation.

Cette méconnaissance des faits et de la complexité-diversité des relations entraînent les planificateurs à ne considérer que les relations "techniques", prétendument "objectives". Faut-il accroître la production du blé ? "Y a qu'à" accroître l'utilisation des semences sélectionnées, des engrais, des désherbants,... Mais de savoir si les semences, les engrais seront produits ou importés et livrés à temps, si les agriculteurs voudront et sauront les utiliser, si les circuits d'approvisionnement auront les moyens et la volonté de distribuer les produits, etc... tout cela n'est pas considéré en même temps mais avant ou après et généralement donc de façon séparée. Et tous ces problèmes sont toujours considérés comme résolus, mais ne le sont pas en fait ou seulement partiellement.

2. 2. La faiblesse de la coordination entre les différents décideurs en matière de planification constitue une explication supplémentaire des écarts entre prévisions et réalisations

Ici est à examiner la procédure de planification.

Le Ministère de l'Agriculture, au départ, prépare un projet de plan, sur la base de cette connaissance sommaire des réalités rapportée ci-dessus, et transmet son projet au Ministère du Plan. Celui-ci organise des séances "d'arbitrage" avec le Ministère de l'Agriculture pour décider des objectifs et des moyens. Le Ministère du Plan se fonde essentiellement sur les consommations de crédits au cours du plan précédent. Moins les crédits ont été utilisés, moins on accordera de nouveaux crédits. C'est une attitude "logique" pour les cadres du Ministère du Plan qui n'ont qu'une très faible connaissance des réalités du terrain.

Dans les séances d'arbitrage, les services du Plan retiennent, de façon générale, les objectifs de production mais diminuent de façon drastique les crédits demandés pour l'atteinte de ces objectifs. Cela s'explique soit par le fait qu'on soupçonne systématiquement les services de l'agriculture de gonfler la note^[4], soit par le fait qu'on applique des "normes" inadaptées à l'économie et à l'agriculture algériennes, soit par les deux faits simultanément.

Une fois le plan adopté par le gouvernement, la réalisation des projets qu'il contient implique l'intervention du Ministère des Finances qui, chaque année, accorde les crédits de paiement nécessaires. En ce domaine, l'expérience des différents plans a montré d'une part que, souvent, les crédits de paiement s'avèrent insuffisants pour couvrir les dépenses prévues, d'autre part que ces crédits de paiement arrivent très

en retard dans l'année budgétaire, provoquant ainsi des retards et des reports d'exécution des projets.

Par ailleurs, les services du Plan et des Finances semblent avoir toujours ignoré les spécificités de l'agriculture dont l'année (la campagne agricole) commence traditionnellement au début de l'automne.

L'organisme central de planification, le Ministère du Plan, dont le rôle principal est de coordonner les objectifs et les moyens, de déterminer et d'imposer les relations nécessaires entre les entreprises, entre les ministères, entre les institutions financières et les entreprises, etc... n'a jamais eu le poids politique et humain (en termes de nombre et de qualité des cadres) nécessaire pour mener à bien cette tâche^[5].

La centralisation des décisions d'investissement au sein de ce Ministère, théoriquement nécessaire pour harmoniser les actions dans les différents secteurs d'économie, a été plus un frein au dynamisme des secteurs qu'une aide à leur développement coordonné. Ceci est le résultat logique de la contradiction entre la volonté de maîtriser l'ensemble de l'économie et la faiblesse des moyens politiques, humains et matériels à la disposition de l'organisme central de planification.

2. 3. La faible participation des producteurs et des entreprises à l'élaboration du plan a empêché également la fixation d'objectifs réalistes en matière d'investissements et de production

Cette participation aurait pu permettre de pallier l'insuffisante connaissance des réalités du terrain des décideurs centraux.

Les producteurs, leurs exploitations et leurs entreprises sont les mieux à même de cerner correctement leurs possibilités en tenant compte de toutes les contraintes de leur environnement. Cela suppose qu'ils puissent se mettre en contact directement, sans intermédiaire obligé, avec l'ensemble des organismes, institutions, entreprises qui doivent leur fournir les biens et les services. Le rôle des organismes de planification serait alors de seulement vérifier le respect des orientations générales et du non-dépassement de certaines contraintes considérées comme principales (par exemple un certain niveau de masses financières à investir, un certain niveau d'importations, etc...).

Les effets négatifs d'une trop grande concentration du processus de planification ont été sentis dès la fin du premier plan quadriennal (1970-1973).

Ainsi à partir de 1974, les Wilayate deviennent un échelon principal dans la planification. Elles élaborent, certes encore faiblement, mais exécutent (en gérant les fonds d'investissements qui leur sont alloués) un grand nombre d'opérations planifiées à leur niveau.

Malheureusement, il s'agit seulement de déconcentration et non de décentralisation. C'était un mieux par rapport aux procédures de planification antérieures mais cela ne suffisait pas pour aboutir à la fixation d'objectifs réalistes.

La préparation du deuxième plan quadriennal de l'agriculture (1974-1977) a donné lieu à la conception et à la réalisation d'une méthode intéressante[6] en ce qu'elle tentait de partir d'une connaissance suffisante de l'agriculture en faisant intervenir les échelons les plus déconcentrés de l'administration agricole (daïrate). Mais cette méthode n'a pas, malgré tout, fait participer les producteurs et leurs exploitations à la définition des objectifs et des moyens.

Parallèlement à cette initiative de la direction de la planification du Ministère de l'Agriculture, les services du Plan élaborent, pour la préparation du plan 1970-1973, des plans de wilaya, des plans communaux et des plans d'entreprises avec la participation des services techniques et des élus locaux. Cette tentative louable de déconcentration semble avoir abouti à un échec du fait de la faiblesse des moyens humains et matériels mis en oeuvre par les services du Secrétariat d'Etat au Plan, du fait que "les échelons régionaux et les entreprises n'étaient pas préparées" à un dialogue direct avec ces services[7] et du fait de la hâte qui a caractérisé la phase de préparation du Plan. De l'avis de M. T. Nadir, "les Wilayate et leurs assemblées populaires n'ont pas participé de façon réelle à la préparation du plan. Leur rôle a été limité à une consultation rapide, sur la base des données trop agrégées et peu précises". En outre, "les communes et les unités de production n'ont pas eu la moindre participation effective"[8].

Les années 1978 et 1979 ont été des années "hors plan". Les retards accumulés au cours des deux plans quadriennaux précédents ont été tels qu'il a fallu consentir à marquer une pause et à mener une réflexion approfondie sur les techniques et procédures de planification. Des résolutions sont prises pour améliorer l'ensemble des mécanismes du processus de planification (en particulier une définition claire du rôle de tous les niveaux et agents de planification, une plus grande exigence en matière de maturation des projets, enfin une plus grande rigueur en matière de respect des procédures de planification et des objectifs planifiés).

Au cours du premier plan quinquennal (1980-1984) le Ministère du Plan impose de façon explicite la participation des travailleurs à l'élaboration du plan de leur exploitation ou entreprise. En effet, on trouve écrit dans une circulaire du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire : "Les directeurs généraux veilleront... à ce que des orientations précises soient fournies aux unités et que le cadre de l'élaboration du plan annuel se conforme aux principes de la participation des travailleurs dans le cadre de la gestion socialiste des entreprises et que les commissions économiques et financières des unités et des entreprises se prononcent sur le plan annuel de l'unité ou de l'entreprise"[9].

Au niveau local, des procédures sont mises en place pour l'élaboration et l'adoption des plans communaux de développement dont la synthèse est faite au niveau des Wilayate pour donner les plans de développement de Wilayate[10].

Malgré cela, les écarts entre prévisions et réalisations pour le premier plan quinquennal demeurent importants.

2. 4. L'importance du secteur agricole privé

L'écart constaté au cours des différents plans entre objectifs et réalisations s'explique aussi par l'importance du secteur privé dans l'agriculture algérienne et, simultanément, par l'incapacité des planificateurs à l'intégrer dans le processus de planification.

Ce secteur est extrêmement mal connu. Le seul recensement général de l'agriculture qui ait eu lieu depuis 1962 est celui de 1972-1973. Ce recensement s'est fait malheureusement au même moment que la mise en oeuvre de la "Révolution Agraire" laquelle nationalisait les propriétaires absentéistes et limitait la grosse propriété foncière. De ce fait, les déclarations des enquêtés ont dû être inexactes dans beaucoup de cas. Par ailleurs le dépouillement de ce recensement n'a été que très partiel.

La mise en oeuvre de la "Révolution Agraire" en 1972-1973 a constitué une tentative d'homogénéisation des structures agraires du secteur privé et de connaissance meilleure de celui-ci. Cette opération a été effectivement l'occasion de l'accomplissement d'un énorme travail de classification des terres et aussi d'une prise de conscience de la complexité des structures agraires. Malheureusement ce travail a été fait de façon beaucoup trop hâtive et n'a pas donné de résultats décisifs pour une meilleure planification.

L'absence d'informations fiables a persisté sur ce secteur de l'agriculture et a fait qu'on lui a fixé des objectifs de production souvent irréalistes sans lui donner les moyens financiers et surtout matériels pour les atteindre.

2. 5. Un modèle de production inadapté ?

Une des raisons des écarts entre prévisions et réalisations se trouvent très certainement dans l'adoption d'un type de modèle de production inadapté à l'état de développement actuel du pays.

Ce modèle calqué sur les agricultures des pays industrialisés^[11] est conçu de telle manière que sa réalisation suppose une économie algérienne moderne, hautement intégrée, disposant de structures économiques efficaces et cohérentes, d'une force de travail semblable à celle des pays industrialisés, etc... Or il est bien évident que l'économie et la société algérienne n'ont pas ces caractéristiques, le but du modèle de développement retenu étant précisément d'y arriver.

Dès lors, le modèle de production agricole à tenter de généraliser dans le court et le moyen terme ne peut être celui appliqué dans les agricultures des pays industrialisés mais un modèle original qui tienne compte de l'état de développement actuel (force de travail moins qualifiée, structures économiques et sociales différentes, plus rapides, ressources plus limitées, etc...). Ce modèle pourrait être une

amélioration (dans le sens d'un accroissement de la productivité de la terre et du travail disponible) du modèle moyen existant dans le pays.

2. 6. Une représentation des réalités sociales erronée ?

L'un des éléments probablement explicatifs des échecs et de l'inefficacité de la planification agricole (voire du problème de planification dans son ensemble) se trouve dans la perception qu'ont les responsables de l'appareil d'Etat des agents et des forces constitutives de la société algérienne.

Toute la stratégie algérienne repose sur un ensemble de postulats portant sur la structuration de la société et sur sa nature, sur la nature de l'Etat et son rôle, sur le type de mouvement social qui sont loin d'être fondés.

On ne fera ici que les évoquer tant leur développement est complexe et pourrait être long.

L'image qu'a renvoyée pendant longtemps (jusqu'en 1977-79) la planification de la réalité agricole est celle d'être une société soumise encore à des rapports de production et à des mentalités d'"un autre âge". Concluant une analyse des causes des faibles réalisations inscrites au Plan, les responsables insistent sur le fait que malgré l'action entreprise par l'Etat, "on y observe toujours un mode de vie et de pensée, une philosophie du travail et un comportement qui rendent la rationalisation de l'emploi, l'organisation de la production et de commercialisation des produits agricoles difficilement planifiables"[\[12\]](#). Bien qu'évoluant depuis, cette représentation demeure dominante dans la définition des objectifs d'investissement et de l'action de l'Etat. On continue encore aujourd'hui à nier l'existence d'une multitude d'agents intervenant dans la production ayant chacun une finalité et logique de comportement spécifique, par exemple un savoir-faire et un rapport aux techniques et aux moyens de production même par la volonté de maximiser les avantages sociaux par rapport aux coûts au sens large, irréductible à leur dimension monétaire. Dans le schéma dominant l'action (planifiée), tout se passe comme si l'Etat avait affaire à des producteurs atomisés, substituables les uns aux autres, mobilisables moyennant une action de sensibilisation, ayant des intérêts convergents avec ceux postulés pour eux par l'Etat.

Cette représentation porte aussi sur la nature de l'Etat, "initiateur quasi-unique de tout investissement nouveau", agent homogène, extérieur à la société tout en étant sa conscience éclairée, moteur et guide du changement, du mouvement historique. Ce dernier est perçu comme un mouvement de progrès, de modernisation par la rationalisation du procès productif entendu au sens de généralisation du modèle technologique ci-dessus présenté.

Ces éléments évoqués fort succinctement sont à la base de la production des données et des analyses utilisées dans l'élaboration des différentes phases qui se sont succédées. Celles-ci tendent à nier ou au mieux à réduire les complexités sociales et techniques à des situations

fort simples, pouvant ramener toute l'approche à une action "au profit" et "en direction" du "producteur", du "Fellah" en général, du "secteur socialiste" et du "secteur privé", etc...

Il n'est pas étonnant dans ce cas d'observer sur le terrain une appropriation différenciée des actions de l'Etat, des comportements opposés à ceux escomptés par l'Etat en matière de production par exemple, tels l'utilisation du blé dur comme aliment du bétail. Le refus – avoué ou non – d'exécuter certaines opérations dont les effets sur la production ne sont pas jugés suffisants par ceux qui sont appelés à en tirer avantage, d'introduire ou de suivre certaines règles dans la gestion des exploitations, etc...

Ces différents éléments expliquent pour une grande partie au moins les échecs du modèle de planification.

Comme on vient de le voir, le modèle de planification adopté est inadapté tant dans sa conception que dans les techniques et les moyens humains et matériels de sa mise en oeuvre, aux réalités techniques et socio-économiques qu'il est supposé organiser et transformer.

Cela ne signifie pas que la planification soit impossible, elle implique une révision des approches et des méthodes suivies. Celles-ci ne peuvent guère résulter d'un quelconque mimétisme des procédés en usage dans les pays industrialisés à économie de marché ou à économie planifiée. Elles doivent être le produit d'une analyse de nos propres réalités techniques, économiques, sociales, culturelles et politiques.

TABLEAU

Tableau n° 2 : Les productions animales : Prévisions et réalisations des trois derniers plans

	1er Plan Quadriennal				2ème Plan Quadriennal				1er Plan Quinquennal			
	Prévision		Réalisation		Prévision		Réalisation		Prévision		Réalisation	
	Prod.	Rendt.	Prod.	Rendt.	Prod.	tend.	Prod.	Rendt.	Prod.	Rendt.	Prod.	Rendt.
Viande (total) (1.000 t.)	110,0		127		188		188		297		304	
Viande rouge	98,0		100		141		118		146		160	
Ovine	50,3		46		70		54					
Bovine	30,5		40		66		48					
Autres	17,2		15		15		16					
Poulet	12,0		27		47		70		151		144	
Poisson					38		—					
Oeufs consomm. (10 ⁶ unités)	150,0		240		---		300		1.240		981	
Lait (106 litres)	?		550		675		700		929		708	
Bovin moderne	280	2.800	155	2.500	--		250	2.500				
Bovin trad.	?		170				250	625				
Autres	?		225				200					

Tableau n° 3 : Production et réalisation en % des productions végétales et animales

	Production/ Prévision de production en %			Rendement réalisé/ Prévision de rendement en %		
	PLAN 1970-1973	PLAN 1974-1977	PLAN 1980-1984	PLAN 1970-1973	PLAN 1974-1977	PLAN 1980-1984
Céréales	78	79	43	80	69	64
Légumes secs	72	53	21	80	88	38
Fourrages	59	46	48	--	--	68
Cultures maraîchères	76	77	85	--	83	64
Coton	14	--	--	47	--	--
Betterave sucrière	22	29	--	49	100	--
Tomate industrielle	62	83	76	100	79	--
Tabac	52	36	60	87	--	--
Tournesol	3	--	--	12	--	--
Agrumes	96	97	67	98	82	65
Olives à huile	66	--	56	--	--	56
Fruits pépins et noyaux	68	48	45	72	77	42
Dattes	113	--	--	--	--	--
Raisin de table	100	76	--	89	75	--
Vin	93	68	--	83	70	--
Viandes (total)	115	100	102	--	--	--
Viande rouge	102	84	110	--	--	--
Viande ovine	89	77	--	--	--	--
Viande bovine	131	86	--	--	--	--
Autres	87	107	--	--	--	--
Viande blanche	225	148	95	--	--	--
Oeufs	160	--	79	--	--	--
Lait	--	104	76	89	--	--
Poisson	--	--	--	--	--	--

Tableau n° 4 : Taux en % des réalisations des investissements

	Plan Triennal 1967-1969	Plan 1970-1973	Plan 1974-1977	Total 1967-1977
Total Economie	47	53	38	41
Agriculture	100	52	35	43
Industrie	35	57	44	46

Source : MT NADIR - op. cit. page 114.

TABLEAU

Tableau n° 6 : Pourcentages des réalisations physiques par rapport aux objectifs en certains investissements et en utilisation d'engrais chimiques

	PLAN 1970 - 1973	PLAN 1974 - 1977	PLAN 1980 - 1984
Matériel semis et fertilisation	--	--	14 %
Matériel aratoire	--	--	66 %
Tracteurs	78 %	68 %	84 %
Moisson- batteuses	68 %	62 %	82 %
Camions	--	--	31 %
Superficies mises en irrigation	34 %	25 %	20 %
Plantations fruitières	94 %	130 %	66 %
Plantations viticoles	42 %	45 %	--
Achats de cheptel Vaches laitières sélectionnées	54 %	26 %	--
Engrais	75 %(1)	85 %(1)	42 %

Source : MARA - Bilan décennal 1967 - 1977.

- Bilan 1er Plan Quinquennal

(1) Estimation pour le secteur agricole d'Etat seulement

Tableau n° 7 : Part de chaque secteur dans les différentes productions agricoles (en pourcentage) moyenne des années 1974 - 1977

Productions	Secteur Agricole d'Etat	Secteur Privé
Céréales	48	52
Légumes frais	42	58
Fruits	37	63
Dattes	20	80
Lait	25	75
Légumes secs	60	40
Cultures industrielles	80	20
Vin	90	10
Agrumes	91	9

Source : d'après M.T. NADIR - op. cit. page 352.

Notes

[*] Professeur agrégé - Directeur du C.R.E.A.D.

[**] Maître-assistant - Enseignant à l'I.S.S. - Alger.

[***] Communication présentée au Colloque "Evaluation et analyse des expériences de planification dans les pays du Maghreb" organisé au C E R P - Faculté de Droit et des Sciences Politiques et Economiques de Tunis du 27 au 29 Mars 1986.

[1] DGPEE. "La stratégie globale de développement pour la décennie 1967-1977". Alger. - Février 1966. Citée par M. T. Nadir : "L'agriculture dans la planification en Algérie de 1967 à 1977". OPU, Alger - 1982. p. 26.

[2] Cf. Mara - DEP - Sous-Direction des statistiques et des enquêtes économiques "Enquêtes utilisation du sol et rendement blé-orge (campagne 1974-1975". Janvier 1976.

[3] Sauf la production de raisin de cave laquelle passe obligatoirement par les caves contrôlées par l'Office National de Commercialisation du vin.

[4] Ce qui n'est pas toujours faux.

[5] Ainsi, quand le Plan autorise un investissement, la banque est obligé de financer cet investissement. Mais le Plan n'assure pas à l'entreprise (ou l'exploitation agricole) les moyens matériels (en hommes et en produits) de réaliser cet investissement. Cf. A. Benachenhou. "Planification et développement en Algérie 1962-1980". Alger - 1980 - p. 69.

[6] Cf. M. T. Nadir : L'agriculture dans la planification en Algérie de 1967 à 1977. OPU - Alger 1982. p. 185-225.

[7] M. T. Nadir - op. cit. p. 54.

[8] Id. p. 55. M. T. Nadir a été successivement Directeur des Etudes et de la Planification puis secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de la Révolution Agraire.

[9] MPAT. Circulaire portant élaboration du plan annuel 1983 (secteurs économiques et sociaux, entreprises et organismes publics). Document ronéoté. Février 1982.

[10] L'adoption des plans communaux reste soumise aux procédures en vigueur (adoption au niveau local par la commission des plans communaux de développement.) Cf. MPAT. Circulaire portant élaboration du plan annuel de la wilaya 1983. Ronéoté. Février 1982.

[11] Pour la description de ce modèle cf. S. Bédrani "L'agriculture algérienne face au marché mondial" in "Les

politiques agraires en Algérie - Vers l'autonomie ou la dépendance ?" CREA. Alger - 1981.

[12] Rapport de synthèse MARA. 1977.